

Vu le décret n°2010-1751 du 30 décembre 2010 portant création de l'établissement public de coopération scientifique « HESAM » ;

Vu la délibération du Conseil d'administration du 6 juillet 2011 portant élection du Président de l'EPCS Pres « Hautes Etudes Sorbonne Arts et Métiers, Jean-Claude COLLIARD

ARRETE 2011/001 DU 22 NOVEMBRE 2011 PORTANT DELEGATION GENERALE DU PRESIDENT DE L'EPCS PRES HESAM AU DOYEN D'AGE DES REPRESENTANTS DES ETABLISSEMENTS MEMBRES FONDATEURS OU ASSOCIES

Article 1 :

Monsieur Christian FORESTIER, Administrateur Général Conservatoire national des arts et métiers membre fondateur du Pres hésam, doyen d'âge des représentants des établissements membres fondateurs ou associés reçoit par intérim délégation générale des pouvoirs du Président Jean-Claude COLLIARD temporairement empêché.

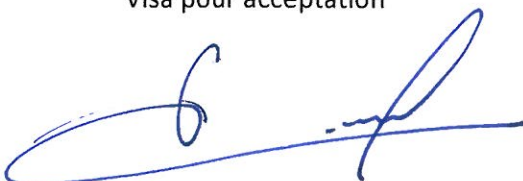
Article 2 :

Monsieur Christian FORESTIER reçoit délégation générale des pouvoirs de Président de l'EPCS Pres hésam sans limitation de durée.
L'interruption de la présente délégation générale interviendra par arrêté du Président en exercice Monsieur Jean-Claude COLLIARD.

Article 3 :

Pendant toute la durée de la délégation générale, le titre de Monsieur Christian FORESTIER est :
« Président par intérim »

Visa pour acceptation



Christian FORESTIER



Jean-Claude COLLIARD